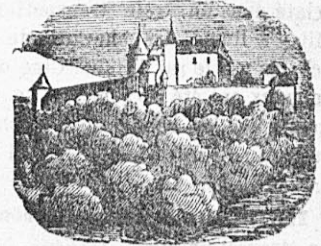




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5³⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12³⁰ 4³⁰ 8³³ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 15 mars 1910.

La situation politique dans le canton de Fribourg.

(Suite.)

L'autonomie communale.

L'art 57 de la Constitution cantonale prescrit que : « Toutes les communes sont sous la haute surveillance de l'Etat. Sous cette haute surveillance, elles ont la complète liberté d'administration, ce qui leur est encore garanti spécialement par l'art. 12 de la Constitution. »

Malgré cette disposition, les communes se voient successivement limitées dans leur compétence par les autorisations qu'elles doivent solliciter de l'Etat ou de ses représentants. c'est-à-dire des préfets. Chaque dépense des communes de fr. 1000 et au-delà, l'emploi d'un capital ou la conclusion d'un emprunt de fr. 300, la levée d'un impôt, l'introduction d'un procès, une vente de bois de fr. 300, l'achat et la vente d'un immeuble même de minime valeur, les règlements de police, de sûreté contre l'incendie etc., tout cela doit être soumis à la ratification de l'Etat ou de la préfecture. Dans 50 cas environ, l'Etat se réserve, à teneur de la loi communale, son approbation ou un droit de recours contre les communes.

En vertu de lois spéciales, les communes sont astreintes à des subventions pour la construction de routes et de chemins de fer sur l'établissement desquels elles ne sont souvent pas même consultées. C'est l'Etat qui fixe définitivement la répartition des frais, de même qu'il se nantit comme dernière instance de recours dans les contestations qui surgissent à propos de ces répartitions.

Les communes sont traitées par l'Etat sans aucun égard. Pour elles il n'y a que des obligations, mais peu ou pas de droits. Dans la règle, l'Etat commande et la commune paye. Ainsi les communes ont à supporter la plus grande partie des dépenses de construction de routes et des écoles ainsi que les charges de l'assistance. Il n'existe pas, dans le canton de Fribourg, d'assistance facultative bien organisée et l'Etat ne dépense pas un centime pour les secours à accorder aux pauvres.

Il ne peut pour ainsi dire pas être question d'autonomie communale (*). L'existence d'une commune dépend au surplus de la volonté de l'Etat. Il appartient à la décision du Conseil d'Etat d'élargir ou de restreindre les limites d'une commune; il a de même le pouvoir de supprimer une commune ou d'en créer une nouvelle.

(*) L'exemple suivant prouve combien on s'efforce de diminuer les compétences des autorités communales et d'élargir celles des fonctionnaires de l'Etat : En 1908, la commune de Morat s'est octroyé un nouveau règlement du service de sûreté contre le feu, règlement qui a été approuvé par le Conseil général. Ce Conseil général se compose de 50 membres et est élu suivant le mode proportionnel par les 450 électeurs environ de la commune.

L'instance supérieure en matière de service de sûreté contre les incendies se trouve être, d'après le nouveau règlement, le Conseil communal composé de neuf membres et pour la nomination duquel le système proportionnel est facultatif. Le Conseil communal choisit à son tour les trois membres qui composent la commission du feu et les cinq membres formant l'état-major des pompiers. Ces deux organes sont chargés du soin de veiller sur tout ce qui a trait au service de sûreté contre les incendies.

Sous date du 6 juin 1908, ce règlement du feu, qui se rapporte incontestablement à une matière d'ordre intérieur de la commune, a été ratifié, moyennant l'adjonction suivante aux dispositions transitoires : « Il y a recours au préfet contre toute décision prise, en vertu du présent règlement, par le Conseil communal, la commission du feu et l'état-major des pompiers. »

Si l'on songe combien il est difficile d'obtenir dans une commune l'accomplissement exact des devoirs des citoyens et quel rôle la politique joue à Morat où les autorités communales et cantonales se rangent politiquement dans deux camps opposés, on peut se rendre compte de toute l'importance qu'a la disposition que le Conseil d'Etat a ajoutée et qui fait du préfet l'instance supérieure et définitive en matière de service contre le feu à Morat. (A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — Le Conseil fédéral a nommé chef de la section des fortifications M. le colonel Dietler, d'Aarberg, actuellement chef de l'artillerie des fortifications de Saint-Maurice.

Caisses d'épargne postales. — MM.

François Siegwart, chef du contrôle fédéral des finances, et Gaspard Renner, secrétaire de première classe à la direction générale des postes, tous deux à Berne, sont délégués pour aller étudier les systèmes des caisses d'épargne postales en France et en Autriche-Hongrie.

La saison. — Suivant le *New York World*, une masse considérable de touristes américains se déversera sur l'Europe cette année. Toutes les places de première et deuxième classes sur les meilleurs bateaux sont déjà occupées jusqu'à fin juin. Les touristes du Canada sont particulièrement nombreux cette année.

Paro national. — On a créé au Val Ciuoza une réserve nationale. De nombreux territoires s'y ajouteront pour étendre le pays à ban. M. le professeur Schroeter, de Schulz (Basse-Engadine), a conféré avec MM. Paul et Fritz Sarasin, de Bâle, et les autorités du village, lesquelles se sont déclarées prêtes à céder au Naturchutz les vals Minger, Foraz et Tavru, ainsi que la célèbre forêt vierge du Tamangur, dans le Scarl.

Le tunnel du Lötschberg. — Le bulletin de février du tunnel du Lötschberg accuse une avance de 401 mètres. A la fin du mois, la galerie nord mesurait 4148 m. et la galerie sud 5115 m. Mais si la rapidité d'avancement reste des deux côtés ce qu'elle a été en février, la galerie nord rattrapera son retard et — toujours dans la même hypothèse — la jonction des deux galeries se ferait environ dans un an, à peu près à égale distance des deux entrées du tunnel. Il est à noter, en effet, que l'avancement du côté nord a été de 241 m., soit de 8 m. 61 par jour, contre 5 m. 71 seulement au sud. Comme la constitution de la roche est sensiblement la même, il faut attribuer cette différence à l'organisation du travail qui est, semble-t-il, bien meilleure du côté nord. C'est un hommage à rendre au corps d'ingénieurs, tous suisses, notamment à leur chef, M. Rothpletz, qui dirige les travaux de la galerie nord. Ajoutons que si l'on se montre très tranquille depuis qu'on a pénétré dans le granit, la baisse constante de la température reste surprenante : le thermomètre, qui accusait en décembre 13,5° et qui était descendu en janvier à 12,6°, ne

marquait plus que 12,2 en février, tandis que depuis longtemps la température se maintient au sud entre 30 et 32°.

Berne. — Les rats d'hôtel. — Un vol de bijoux valant plus de 4000 francs a été commis dans un hôtel de Berne, jeudi après-midi, au préjudice d'un voyageur. Le coupable est inconnu.

Bâle. — Fête de lutte. — Une fête de lutte organisée par les sociétés de gymnastique aura lieu cette année le 5 juin, à Bâle. Un comité d'organisation s'est constitué sous la présidence du Dr Rothenberger, conseiller national.

St-Gall. — Le crime d'un fou. — A Goldach, un Italien, dans un accès de folie, a blessé grièvement d'un coup de feu un de ses compatriotes et a atteint légèrement une personne qui se trouvait près de celui-ci.

Un peu avant cet incident, il avait assassiné sa maîtresse, une Suissesse, à Rorschach.

Vaud. — La fièvre aphteuse. — Le Conseil d'Etat a décidé de supprimer le concours intercantonal de bétail gras qui devait avoir lieu à Lausanne, mercredi prochain; cette mesure a été prise pour éviter la propagation de la fièvre aphteuse.

Valais. — Fête cantonale valaisanne de gymnastique. — La 4^e fête cantonale de gymnastique est fixée aux 11 et 12 juin 1910, à Saxon. Environ 400 gymnastes, vaudois, genevois et valaisans se sont déjà inscrits pour participer à cette joute patriotique. Les inscriptions des sections désirent participer à ce concours sont reçues jusqu'au 21 mars prochain.

A L'ÉTRANGER

Italie. — Hardis flous. — Les journaux de Rome racontent que dans la nuit de vendredi à samedi, un pseudo-commissaire de police, escorté de quelques agents, a fait irruption dans le bar d'un hôtel où se trouvaient un certain nombre de joueurs dont quelques-uns appartenant à la haute société. Le pseudo-commissaire a saisi les enjeux et prié les joueurs de se tenir à sa disposition. Puis il partit en emportant une somme assez élevée.

— Chevaux carbonisés. — Par suite de négligence, un incendie a

Pour les annonces et réclames, s'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle, rue de Bouleyres, 84.

MILKA
VELMA
NOISETTINE

Suchard

LES DÉLICIEUX
CHOCOLATS
POUR
CROQUER.

Fabrique de Chauffage Central, Berne S. A.

Ancienne Maison J. RUEF.

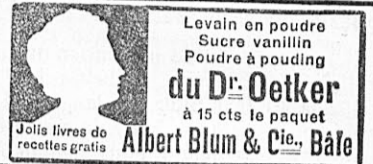
se recommande pour l'installation de chauffages centraux de tous systèmes, buanderles, séchoirs, bains et appareils de désinfection. Fonderie, Chaudronnerie de cuivre et Chaudronnerie.
Fabrique : Station de chemin de fer Ostermundigen. Dépôt : 35 Speichergasse.

Les jugements téméraires

sont souvent la cause que l'on n'essaie pas le produit efficace à soulager ses maux.

C'est pourquoi nous disons aux surmenés, aux nerveux, aux anémiques, aux convalescents : « Ne jugez pas le café de malt Kneipp de Kathreiner avant de l'avoir essayé. »

C'est la seule boisson saine et fortifiante ne contenant aucun principe nuisible et ayant le goût et l'arôme du café.



Levain en poudre
Sucre vanillin
Poudre à pouding
du Dr. Oetker
à 15 cts le paquet

Jolis livres de recettes gratis
Albert Blum & Cie., Bâle

SOUSSION

La Société de Intériorité de Riaz met en soumission la fourniture d'environ 1080 m. de tuyaux noirs de un pouce et quart, à livrer à Bulle. Les soumissions devront être déposées par écrit chez le Président de la Société, jusqu'au **Jeuvi 17 courant**, à 7 heures du soir. 450

A vendre

pour cause de départ, une maison d'habitation, avec grange, écurie, remise et environ 6 poses de terre bien situées, à 5 minutes de la Ville de Bulle. S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

L'Arôme
Le Bouillon en Cubes
Les Potages à la minute

MAGGI

Marque
— Croix - Etoile —
vient de nouveau d'arriver chez J. Pantillon, Praz-Vully.

La Lessive moderne

garantie sans chlore
blanchit le linge sans l'abimer
absolument pas de danger sans brossage sans planche à savonner.

Persil

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Seuls Fabricants: Henkel & Co. Düsseldorf.

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse: Albert BLUM & Cie, BALE

VINS

La Maison Francisco RIBES, à BULLE, se recommande pour ses spécialités en Vins Rouges et Blancs, garantis naturels, à prix modérés.

Envoi des échantillons et prix-courant sur demande.

Fûts et bonbonnes de toutes grandeurs à disposition.

Cognac Golliez Ferrugineux

souverain contre
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.

— 36 ans de succès. —
En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Mademoiselle Fanny PEYRAUD a transféré son magasin à la Grand'Rue, ancien magasin de M. Moret bijoutier.

Lunettes et Pince-nez

Exécution des ordonnances de MM. les Médecins-oculistes.

Lampes électriques de poche depuis fr. 1.50.

PIÈCES de rechange.

Chez L. DELABAYS, opticien, BULLE 302

A louer appartements

avec jardin, chez Mme Vve Gamba.

A vendre

un char à ressorts à l'état de neuf, (prix 200 fr.) et du regain 1^{re} qualité à 5 fr. 50 le quintal.

S'adresser à M. Morand, poste, Le Pâquier.

PIPES

Fumeurs, Attention!

Désirez-vous une pipe élégante, solide et à un prix avantageux: Adressez-vous au fabricant

Emile Pittet, tourneur, à Bulle.

Atelier et magasin rue de la Promenade, près du Louvre.

Réparations en tous genres et de tous systèmes

Grand choix. — Prix modérés — Gros et détail.

Pipes pour apiculteurs. Pipes Ropp

SALON DE COIFFURE

pour Messieurs.

P. GREMAUD, coiffeur

Rue de la Promenade, BULLE.

Ouvrages en cheveux en tous genres. — Chaines de montres, cordons, bracelets, broches, nattes, crépons, etc.

On achète les cheveux tombés.

Mme J. GREMAUD, Coiffeuse

a ouvert un SALON DE COIFFURE POUR DAMES au 1^{er} étage

et se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

AVIS

Mme Simon SAVARY, à Riaz, se charge de la réparation de sommiers et matelas. — Prix modérés. Se recommande.

A louer

en ville, 2 logements, un de 3 pièces et l'autre de 6 pièces, eau, lumière électrique et dépendance.

S'adresser au bureau du journal.

MISES

Le soussigné vendra en mises publiques, devant son domicile, à Marsens, samedi 19 mars 1910, à 10 heures du matin, une vache et une génisse portantes, 4 chèvres portantes, une quantité de mobilier, fagots, carrosses, planches, etc.

Après la mise, il sera exposé à vendre la maison d'habitation avec grange, écurie, remise et 2 poses de terre.

Terme pour le paiement.

Amédée Chenevey.

A la même adresse à vendre à distraire 2000 pieds de foin et regain.

A VENDRE

aux environs de Bulle, un domaine de 7 poses. — S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler à Bulle.

Jeune homme

de 24 ans, désire entrer dans une fromagerie, tout de suite.

S'adresser à Grandjean Philippe, Morlon.

Café à vendre.

A vendre, pour cause de départ, à Bulle, le Café de l'Avenir,

avec dépendances, situé Rue de Vevey. Bâtiments neufs. — Quatre logements et 2 mansardes. — Conditions favorables de paiement.

Pour renseignements s'adresser à Monsieur Jacob Buttikofer, propriétaire, ou au notaire Joseph Pasquier, à Bulle.

Contre toux, rhumes

grippe, rougeole
coqueluche
exigez dans toutes
les pharmacies le
véritable



SIROP
BURNAND